Bonne rentrée à tous !

Sanvignes Infos

n°86

Septembre 2019

Toutes les infos sur :
www.mairie-sanvigneslesmines.fr

SARL PRIET

Machines agricoles - Quads - Motoculture
Vente - Réparations

26, rue Jean Zay - SANVIGNES
03 85 67 29 43 - www.priet.fr

JACOB SERVICES

Votre partenaire de proximité

Vente pièces Auto, PL, TP...
Spécialiste Batteries, EPI...
Équipement Atelier, Outillage

Équip' Montceau
03 85 57 12 12
magasin.montceau@jacob-services.fr

GEF'AUTO GROUPE

Équip' Le Creusot
03 85 67 12 12
magasin.lecreusot@jacob-services.fr

ESPACE Aubade
SANITAIRE • CARRELAGE • CHAUFFAGE

Rêves de
Salle de Bains

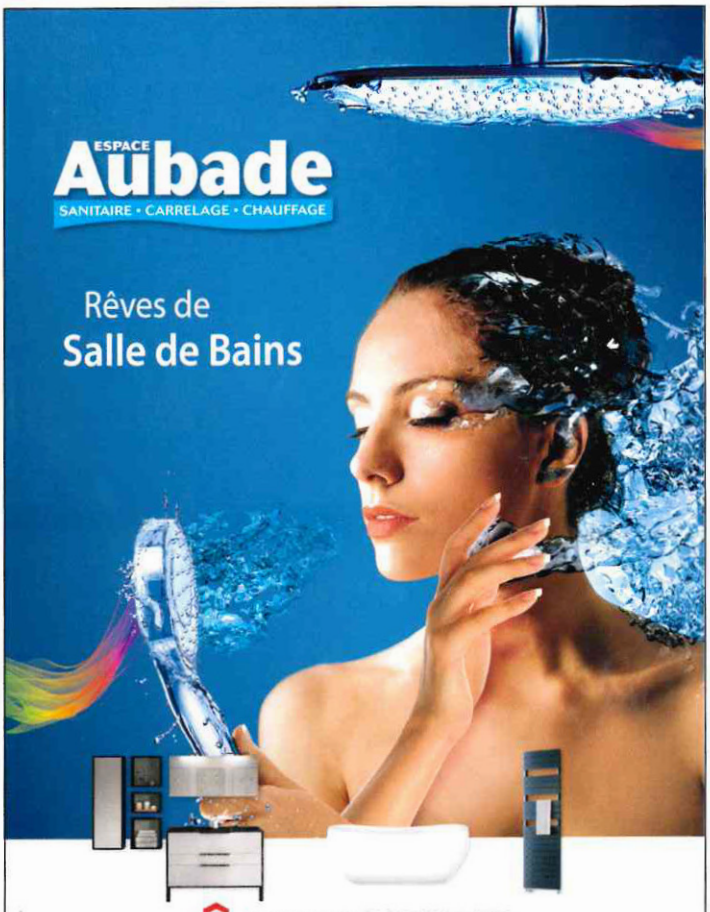

COMPTOIR DES FERS

Montceau - Rue de Soissons - Tél. 03 85 67 90 24
Dépôt : Le Creusot - 6 rue de Pologne - Tél. 03 85 78 65 47

La mairie de Sanvignes
confie la régie publicitaire
de Sanvignes-Infos à

seic imprimerie

Yvon Boudry
est en charge de la vente
des espaces publicitaires.
Il prend contact
avec les acteurs économiques
intéressés par une communication
dans ce magazine.
Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Yvon Boudry est joignable
au 06 75 55 97 96

S P P M
Ravalement

RGE QUALIBAT Votre label de qualité

Le professionnel de vos façades

- Ravalement de façades
- Isolation par l'extérieur
- Peinture et imperméabilité des façades
- Enduit à la chaux

03 73 55 07 09
www.s-p-p-m.fr

Étude et devis gratuits

28, rue de la Couronne - LE CREUSOT

Nous entrons avec ce journal dans une période pré-électorale. Les élections municipales auront en effet lieu les 15 et 22 mars 2020.
La loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique nous oblige à être vigilant sur la communication durant cette période. Nous avons, par précaution, supprimé l'espace d'expression politique attribué habituellement à la majorité comme à l'opposition.

Nous espérons que pour chacun d'entre-vous l'été s'est bien passé. Les activités proposées aux Sanvignards ont été plébiscitées même si la chaleur, comme partout ailleurs, s'est invitée !

Il a fallu en gérer les inconvénients mais les personnels ont su s'adapter pour le plaisir des petits et des grands. Une nouveauté importante cependant, les Passerelles ont maintenant des salles climatisées.

L'été est fini, chacun est retourné à ses occupations, et au nom du Conseil municipal dans son intégralité nous vous souhaitons une bonne rentrée !

La rédaction

Infos pratiques

Le site dédié aux services publics communautaires eau et assainissement C.mon.O est en ligne à l'adresse suivante : www.c-mon-o.fr
Depuis le 1er juillet 2019, les services MonRézo et CmonO au Creusot ont intégré leurs nouveaux locaux situés esplanade Simone Veil, à proximité de la gare TER du Creusot. La boutique est ouverte du lundi au vendredi non-stop de 9 h à 18 h.

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

☎ 03 85 73 01 10

Ouverture
lundi : de 9h à 12h30
mardi : de 12h30 à 18h
mercredi : de 13h30 à 18h
jeudi : de 12h30 à 18h
vendredi : de 9h à 18h
☎ 09 69 32 11 57

Sommaire

p 2 Publicité
p 3 Vivre à Sanvignes
p 4-5 Bilan de l'été
p 6-7 Dossier : C'est la rentrée
p 8-9 Urbanisme & Travaux
p 10-11 Sport & Culture
p12-13 Solidarité
p14-15 Sanvignes en images
p 16 Agenda

État Civil

Naissances

Lewan Freyschmidt	14 juin
Léana Michelot	16
Lya Michel	17
Hayden Pigeat	19
Paul Verneaud	17 juillet
Tesnim Yazidi	19
Thélio Canet	01 août
Léo Bretigny	03
Lexia Jury	08
Mia Pascalet	11
Caroline Douard	13
Adam Goujon	1er sept.
Adam Guyot	1er
Alessio Bouillot	5
Louisa-Marie Vicente	8

Mariages

Audrey Vernizeau & Yoann Vidoni	15 juin
Aline Danguillaume & Jérémy Cognard	15
Elodie Felkiel & Anthony Roppa	20 juillet
Cassandra Chanut & Théo Petriccioli	27
Catherine Rizet & Xavier Chevallay	10 août
Fanny Thibert & Julien Patissier	10
Mégane Bazzano & Gaetan Michel	24
Stéphanie Vernisse & Arnaud Taton	31

Décès

Andrée Rabut Vve Caetano (87 ans)	08 juin
Hélène Kaim (61 ans)	09
Alice Chevalier Vve Bailly (91 ans)	22
Jeanne Barbier Vve Miguet (99 ans)	05 juillet
Sylviane Prost (64 ans)	23
Danielle Martin Vve Desbas (74 ans)	28

mairie
03 85 67 10 00

n° vert
0800 216 316

imprimé sur papier PEFC pour un minimum de 70 %

Journal d'informations municipales - Directeur de publication : Jean-Claude Lagrange, Maire - Conception et réalisation : Christian Lhote, Adjoint. Cécile Perdrigeat et Pascale Richard, service communication. Impression : SEIC Le Creusot/Chalon-sur-Saône. - Dépôt légal n°1361 - N°ISSN : 12978191

Un été au centre de loisirs

Le centre de loisirs a connu une très bonne fréquentation en juillet avec 159 enfants différents. Le mois d'août a été, comme chaque année, un peu moins fréquenté surtout les deux premières semaines. 126 enfants ont tout de même profité des nombreuses activités.
Les deux mini-camps organisés ont fait le plein. Les sorties sont toujours très appréciées et leur diversité fait que chacun prend plaisir à y participer.
Malgré une météo éprouvante, les équipes d'animation ont sû moduler les activités pour que celles-ci puissent se dérouler dans les meilleurs conditions.
Près de quarante enfants supplémentaires ont fréquenté le centre de loisirs cet été, un grand succès !

Emplois saisonniers

En majorité étudiants Sanvignards, vingt jeunes ont travaillé au sein des services municipaux cet été.

Les saisonniers permettent le fonctionnement des activités estivales à la piscine, au centre de loisirs et assurent la continuité des services aux espaces verts. Ceci pour un budget de 58 243 €.
L'animation a absorbé l'essentiel des postes. Huit jeunes, tous titulaires de BAFA ou équivalent ont accompagné les enfants durant l'été. Ils étaient étudiants ou avaient déjà travaillé dans des filières touchant à l'enfance et la jeunesse.
La piscine est l'autre gros poste qui a occupé huit travailleurs saisonniers à l'entretien des vestiaires, des bassins et des espaces verts, à la caisse, à la surveillance.
Aux espaces verts, une fille et trois garçons sont venus renforcer l'équipe.

Cet été a été bien rempli pour tous ces jeunes gens qui n'ont pas manqué de courage.

BILAN DE L'ÉTÉ

Une quarantaine d'activités proposées aux ados

De nombreuses activités ont été proposées aux adolescents durant l'été. Certaines comme les sorties à «l'escape game», au parc d'activités de Decize et à Montrevel ont fait carton plein obligeant même la tenue d'une liste d'attente.
En règle générale, toutes les activités ont bien fonctionné puisqu'au total on a recensé trente-six jeunes différents, en majorité des collégiens.

Une météo idéale pour la piscine

En juin, la piscine a ouvert ses bassins aux écoles primaires, au collège et au club nautique.
Sept classes de primaire : cinq de l'école Liberté-Ferry et deux de l'école des Baudras ont bénéficié deux fois par semaine de séances d'apprentissage et de perfectionnement d'une durée de 45 minutes. Le collège fréquentait l'établissement les matins. La commune a proposé cent-sept créneaux aux écoles et au collège, quatorze n'ont pas été utilisés à cause de la chaleur ou de l'organisation du brevet.

En juillet et août, la piscine a ouvert au public. Le matin était réservé aux enfants du centre de loisirs et la soirée aux adolescents du local jeunes. Les nageurs du club nautique ont quant à eux bénéficié de plusieurs créneaux dans la journée. Grâce à Thalassa, une vingtaine de nageurs ont également pu découvrir la plongée.

Les séances d'aquagym ont compté une quinzaine d'adeptes tandis que le warter-polo organisé les vendredis en soirée regroupaient environ vingt-cinq personnes.

Sur la saison, un peu plus de 4 000 entrées ont été recensées : 2 500 pour le mois de juillet et 1 600 en août.

La canicule et les trop fortes chaleurs obligeront, sans doute, dans les années à venir la révision des horaires d'ouverture afin d'offrir un meilleur service à la population.

Une centenaire sur la commune : l'école des Baudras...

Un évènement à ne pas manquer

1919 – 2019 : *Le groupe scolaire des Baudras fête ses 100 ans cette année. Trop rare pour ne pas le mettre à l'honneur. En partenariat avec l'équipe enseignante et les parents élus, la municipalité a décidé d'organiser une journée portes-ouvertes le samedi 19 octobre 2019.*

Ce sera l'occasion pour les écoliers actuels mais surtout pour les « anciens » de se retrouver, d'échanger... lors de cette journée exceptionnelle.

Animations, jeux, exposition photos... seront à l'ordre du jour. Un appel est donc lancé si vous possédez des documents d'époque... n'hésitez pas à les faire suivre en mairie.

Aujourd'hui dans les écoles...

Comme tous les ans, des travaux de rénovation ou d'entretien ont été réalisés dans nos bâtiments scolaires afin d'accueillir les enfants dans un environnement sécurisé et agréable.

Enfin, nous poursuivrons nos actions contre le gaspillage alimentaire... Toute idée sur ce sujet étant bonne à prendre... nous attendons vos suggestions !

Nicole GRANDO,
Adjointe chargée des Affaires Scolaires

Écoles : quelques chiffres

- 7 classes en maternelle
- 12 classes en primaire
- 410 élèves
- 1 collège de 233 élèves
- 31 agents municipaux intervenant dans les écoles
- 31 118 repas servis aux enfants
- 194 enfants accueillis en périscolaire

École élémentaire Ferry : 65 élèves

La commune consacre :

- **59 € par élève** pour les **équipements et les fournitures scolaires**
- **11 717 €** pour les **projets pédagogiques** des groupes scolaires
- **6 184 €** pour le **transport scolaire intra-muros**
  c'est à dire : piscine, espace sportif, bibliothèque...
- **24 500 €** pour le **transport des enfants des Baudras aux restaurants scolaires.**

Pour fonctionner, une école a aussi besoin de **personnel communal**. Atsem, éducateurs sportifs, agents de restauration, agents d'entretien, agents de services techniques, animateurs... **Ce qui représente un budget de : 329 360 € soit 830€/élève.**

École maternelle des Baudras : 47 élèves

Du changement dans l'équipe enseignante de l'école Liberté-Ferry

Monsieur Baptiste Monnot est le nouvel enseignant de la classe ULIS. Il arrive de l'école Jean Jaurès à Montceau où il était Directeur. C'était pour lui un souhait d'enseigner à des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

C'EST LA RENTRÉE

École élémentaire Baudras : 86 élèves

Premier jour à la restauration scolaire

École élémentaire Liberté : 98 élèves

Mme Chanaux, nouvelle principale du collège a souhaité que les élèves de 6e chantent pour leurs parents le jour de la rentrée.

École maternelle Marcel Sembat : 104 élèves

Les élèves de primaire à la rencontre d'un ancien résistant

En juin dernier, M. Raymond Renaud, résistant puis déporté à Buchenwald en Allemagne est revenu sur ses souvenirs et sa vie au camp où il a été prisonnier de septembre 1943 à avril 1945. Cette rencontre a clôturé le travail sur la deuxième guerre mondiale étudiée en histoire par les élèves de madame Léger et monsieur Mas.

Déclarations d'urbanisme : ça se passe comment ?

Tous les projets, suivant la nature des travaux, sont soumis à un permis (construire, aménager) ou à une déclaration préalable. Avant de commencer des travaux ou de s'engager dans l'achat d'un bien immobilier, il est nécessaire de déposer une demande de certificat d'urbanisme.

Les différentes autorisations d'urbanisme :

La déclaration préalable est obligatoire dans certains cas : piscines dont le bassin a une superficie supérieure à 10 m², division parcellaire, construction nouvelle de moins de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, modification de l'aspect extérieur d'une construction, mise en place d'une clôture d'une hauteur supérieure à 2m…

Le permis de construire est obligatoire pour : une construction nouvelle de 20m² et plus de surface de plancher ou d'emprise au sol, une extension de 40 m² et plus de surface de plancher ou d'emprise au sol, un changement de destination accompagné d'une modification de façade et/ou des structures porteuses…

Le permis de démolir n'est pas mis en place sur la commune mais le service des impôts doit obligatoirement être prévenu.

Le permis d'aménager est obligatoire pour les lotissements nécessitant : la création d'équipements communs, aménagements, création ou modification d'espaces publics dans un périmètre protégé…

Dans quels cas peut-on être dispensé de formalités ?

Les constructions nouvelles d'une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m², celles d'une surface de plancher inférieure ou égales à 5 m².

Les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m².

Les constructions implantées pour une durée n'excédant pas 3 mois.

Les travaux d'entretien ou de réparations ordinaires sur construction existante.

Comment déposer une demande ?

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à déposer en mairie. Celle-ci n'est qu'un relais puisqu'elle les transmet ensuite à la Communauté qui instruit les dossiers (vérifiant la conformité par rapport à la réglementation). Le Maire signe ensuite un arrêté autorisant ou non le projet.

L'instruction varie entre un et cinq mois.

Les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme peuvent être retirés dans les mairies ou être téléchargés sur le site :
https://www.service-public.fr

Bimby ou la création de logement sans étalement urbain

Le concept « Bimby » : construire dans son jardin est une action visant à favoriser la création de logements sans étalement urbain, sur des parcelles déjà bâties, sans démolition des habitations existantes, à l'initiative de l'habitant. À titre d'exemples, la cession d'une parcelle de terrain aux enfants du/des propriétaire(s), à un tiers pour mener un projet immobilier, ou encore la construction d'un logement sur la parcelle du/des propriétaire(s) pour le mettre en location et ainsi générer des revenus complémentaires peuvent s'inscrire dans le dispositif Bimby.

Après une phase expérimentale sur deux communes entre 2016 et 2018, quatre-vingt un projets ont été réalisés : création de lots à bâtir, constructions neuves, résorption de logements vacants, transformation de l'existant.

Projet bimby : inscription auprès du Lab In Vivo, 0 805 38 38 94 (n° vert appel gratuit)

Partager la voirie en toute sécurité

Des travaux communautaires ont lieu en ce moment même rue Pierre Brossolette dans sa partie comprise entre l'intersection avec la rue Jean Jaurès et l'intersection avec la rue de Verdun.

Sur 800 mètres, dans le but de restreindre la vitesse des véhicules, la communauté aménage une chaussée à voie centrale banalisée. Ces travaux seront accompagnés d'une réfection de chaussée et de trottoirs avec pose de bordures franchissables.

La chaussée à voie centrale banalisée c'est quoi ? C'est une voie à double sens avec deux accotements larges. La chaussée est réduite afin de libérer les accotements sur lesquels peuvent circuler les vélos.

Pourquoi aménager une chaussée à voie centrale banalisée ? Pour partager la voirie entre les usagers, réduire la vitesse, circuler en toute sécurité, donner la priorité aux vélos. Coût des travaux : 150 000€

Un point sur les travaux communautaires à Sanvignes

David Marti, président de la Communauté Creusot-Montceau a effectué sa traditionnelle visite de l'été à Sanvignes en compagnie des services communautaires et communaux.
Il a constaté l'avancée des travaux communautaires notamment ceux du parking de l'école Jules Ferry.

En effet, pour enrayer les problèmes liés au stationnement, un nouveau parking a été créé jouxtant le parc Pierre Massal. Travaux de terrassement, maçonnerie, reprise d'une partie de la chaussée en enrobé, pose de blocs en béton et marquage au sol ont été réalisés. Montant des travaux : 12 900 €.
Ont ensuite été évoqué les travaux à venir : rue Pierre Brossolette et sécurisation aux abords du stade Saint-Amédée.

Automobilistes attention !

Pour des raisons de sécurité, la rue Jean Ferrat étant une rue où la visibilité est réduite, il a été décidé d'instaurer un sens unique de circulation dans la partie située entre la rue de Toulon et la rue Édith Piaf.

Mise en sécurité des abords du stade Saint Amédée

Afin de réduire la vitesse excessive des automobilistes rue de la République, plus précisément à l'entrée du stade Saint-Amédée et de sécuriser son accès, la commune a missionné la communauté pour étudier les solutions à mettre en œuvre.
Le carrefour a donc été rétrécit au moyen de deux « écluses » limitant la vitesse à 30km/h avant et après l'entrée du stade.
Les escaliers d'accès ont été supprimés, les passages piétons déplacés, obligeant les utilisateurs du stade à emprunter les trottoirs élargis pour accéder aux terrains de foot.
La réfection de la couche de roulement a terminé le chantier.
Coût total des travaux : 58 000 €

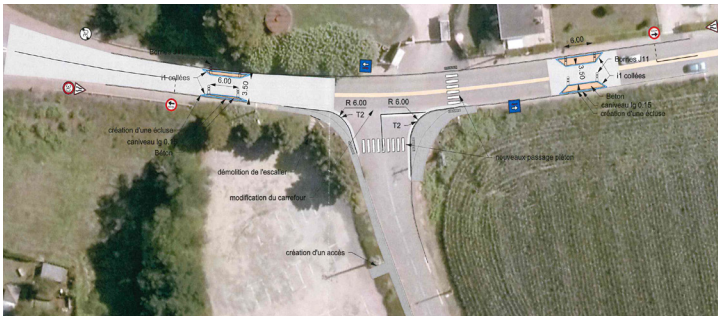

La Trèche en travaux

Ceux-ci consistent en la :
-Réfection du système de chauffage des bâtiments. (L'actuel système, après quinze ans d'utilisation n'était plus performant).
- Mise en place d'un système de rafraichissement de la grande salle.
- Retraitement des flux de ventilation pour améliorer le confort des usagers.
Les travaux, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par Quatra architecture Stéphane Boivin, ont été programmés de manière à ne pas gêner les locations. L'essentiel des travaux sont réalisés dans la chaufferie et à l'extérieur du bâtiment.
Coût des travaux : 178 000 € TTC réalisés par l'entreprise Sallès.

Cécile Nowak, une femme en OR

L'Alliance Dojo 71 a fêté ses 30 ans d'existence et pour l'occasion, l'association a souhaité inviter une personne exceptionnelle : Mme Cécile NOWAK, judoka championne du monde et médaillée d'or aux Jeux olympique de Barcelone en 1992.

Mise à contribution dès son arrivée pour un entrainement de masse avec tous les judokas des clubs voisins, elle a le lendemain reçu des mains du maire Jean-Claude LAGRANGE la médaille de la ville. Pendant la cérémonie, Cécile Nowak en a profité pour faire passer un message plus politique en faveur des instances dirigeantes leur demandant d'encourager à pratiquer de plus en plus la parité au niveau des postes à responsabilité. En ce qui concerne le sport, elle

espère que le gouvernement et les élus locaux continueront à soutenir les associations, les premiers viviers à champions.

Elle a clôturé le week-end avec la cérémonie de remise des ceintures aux judokas de l'Alliance Dojo 71. Cécile Nowak avait apporté avec elle sa médaille d'or obtenu aux Jeux Olympiques de Barcelone en 1992. Elle n'a pas hésité à la faire passer dans les mains des jeunes qui avaient les yeux pleins d'étoiles !

Étoile sportive : de nouvelles sections

L'étoile sportive débute sa saison avec une équipe de bénévoles encadrants initiatrice de nouveaux projets.

Avec une formation d'animatrice et de juge, Anaïs Mohr est arrivée au cours de la saison dernière. Elle s'occupe de la section « Team gym ». Pierre-Jean Bouancheau et Raphaël Itri ont également intégré l'équipe l'an passé. Ils initient avec Charlotte Ciuka à la gymnastique artistique féminine.

L'Étoile sportive a aussi la chance d'avoir des jeunes s'impliquant dans la vie de l'association à l'image de Tifaine Piovaisan et Solène Simon qui passent les épreuves pour devenir juge et initiateur.

Si en fin d'année dernière, l'Etoile sportive comptait 175 licenciés, ce chiffre risque encore d'évoluer avec de nouvelles activités proposées comme : renforcement musculaire, stretching, postural-ball initiée à partir de novembre par Frédérique Humbert ou encore le redémarrage de la section gymnastique artistique masculine.

R. Itri - P-J. Bouancheau - C. Ciuka - A. Mohr

56 médailles remportées par les nageurs Sanvignards

Les résultats de la saison du club nautique sont très satisfaisants. Avec 22 nageurs qualifiés au championnat de Bourgogne Individuel, l'équipe féminine termine championne de Bourgogne. Les garçons quant à eux accèdent à la quatrième place. Au classement général, le CNS fini 2e à seulement 100 points du club de Chauffailles. Par contre, Sanvignes est le club le plus médaillé au championnat de Bourgogne avec 56 médailles : 19 bronze, 18 argent et 19 or.

À l'issue du championnat, trois nageurs se sont qualifiés à la coupe de France qui a eu lieu à Pierrelatte fin août : Mahé Perdrigeat (Junior 1) Anaïs Dupré, et Alban Perdrigeat (Junior 2) et une nageuse : Flavie Prunel-Thomas s'est qualifiée au critérium.

Renseignements-inscriptions : 06.74.66.72.94

Label bronze pour le Handball club

Le Handball-club Sanvignard a décroché le label bronze de la Fédération Française de Handball pour son école de hand. L'augmentation du nombre de licenciés de moins de 12 ans, l'amélioration du niveau d'encadrement notamment chez les jeunes, la mise en place d'une pratique éducative de qualité, épanouissante et ludique, gage de fidélisation, ainsi qu'une vie de club riche ont permis d'obtenir cette distinction.
Pour rappel, l'équipe des – 13 ans du handball club Sanvignes a ramené cette saison encore la coupe de Saône-et-Loire.

L'Harmonie « Le réveil social des travailleurs » a fêté ses 120 ans

En 1899 existait dans le quartier du Magny une société musicale placée sous la direction d'ecclésiastiques engagés par la mine. Tandis que les grands mouvements ouvriers tentaient de secouer le joug qui les oppressait, une trentaine de ces musiciens décida de faire une scission et de constituer une nouvelle société. C'est ainsi qu'est né « Le Réveil Social des Travailleurs » dont le but était l'enseignement de l'art musical et l'émancipation de la classe ouvrière.
Les répétitions ont d'abord lieu dans la salle de l'ancien café Michon au Bois-du-Leu, sous la conduite de Pierre Chambosse et Théophile Charles. Puis, le Maître Antoine Méchin prend le destin de la société en main. Les succès du début furent modestes car la valeur musicale de l'ensemble était encore faible mais la population sanvignarde prenait plaisir à écouter ses musiciens. En 1902, c'est à Nevers que la société entreprend sa longue marche de concours. En 1923, pour des raisons professionnelles, Antoine Méchin doit quitter la région et donc la fanfare. La société perd alors sa salle de répétitions : l'école du Bois-du-Leu où Antoine Méchin était instituteur.
L'argent manquant, chacun s'improvise artiste et des concerts sont organisés. Ceux-ci remportent un véritable succès et permettent à la société d'acheter un terrain et construire la première salle de répétitions au bord de l'étang du Bois-du-Leu en 1925.
En 1927, Jean Lardy, s'appuyant sur la toute nouvelle école de musique, prend la destinée de la fanfare accèdant en 1939 à la première division puis à la division supérieur en 1954 et enfin à l'excellence B en 1962.
En 1966, Gilbert Berlioz conduit peu à peu la fanfare au sommet de la hiérarchie : division Excellence A en 1967 puis division d'honneur avec félicitations en 1971.
La présence massive de jeunes élèves pratiquant toutes sortes d'instruments conduit la société à se transformer en Harmonie en 1982 et à se hisser par la suite en Excellence A. Les présidents se sont succédés ayant toujours l'objectif de porter l'association avec brio. D'autres directeurs ont également poursuivi le chemin toujours avec la même passion.

Aujourd'hui, une cinquantaine de musiciens âgés de 14 à 84 ans jouent à l'Harmonie. De nombreux instruments de musique sont représentés : flûte traversière, saxophone, trompette, aubois, clarinette basse, tuba, trombone, basson, bugle, baryton, percussion.

Christiane Ducerf, sociétaire depuis 1976, est présidente de l'Harmonie « Le Réveil Social des Travailleurs » depuis 2016. ***« J'ai plaisir à retrouver les musiciens lors des répétitions qui ont lieux deux fois par semaine dans notre salle du Bois-du-Leu. Nous passons ensemble trois heures de la semaine à jouer de la musique. L'ambiance est toujours très conviviale mais aussi très motivée !»***

À l'occasion des 120 ans, l'Harmonie a partagé la scène de l'Embarcadère avec le choeur de l'Armée Française. Un moment émouvant pour tous.

Centre social « les Passerelles » : un programme d'activités… et bien plus

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de prévention, d'orientation sur d'autres services, le centre social est un espace de rencontre convivial. Il accueille toutes les familles Sanvignardes, fonctionne sur le mode de la libre adhésion et garanti la confidentialité des échanges.

Centre de loisirs

Local Jeunes

Centre social

Les Passerelles regroupent plusieurs services au sein de la commune : un centre de loisirs pour les enfants, un local jeune pour les adolescents et un centre social pour tous les habitants.
Ce dernier est un équipement de quartier à vocation « sociale » avec une ouverture à l'ensemble de la population.
Doté d'un accueil assuré par Marie-Andrée Maréchal ouvert les lundis de 9h à 12h, mardis et jeudis de 14h à 18h et les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h, Les Passerelles proposent une large palette d'activités.
Cet équipement a aussi une vocation familiale et intergénérationnelle, c'est un lieu de rencontres et d'échanges, un service dédié au développement du lien social et familial.
Le centre social est un lieu-ressource pour les Sanvignards sans distinction d'âge, ni d'origine. Le personnel est présent pour entendre les besoins et les attentes de chacun.
Familles, habitants, associations peuvent s'y réunir, échanger, créer des liens, développer des initiatives…
Le soutien à la fonction parentale constitue un objectif important du Centre Social. Les actions d'accompagnement mises en place contribuent à la reconnaissance des parents dans leur rôle : c'est la co-éducation.

Carine BELBACHIR travaille comme référente famille au sein de cette structure depuis un an. Elle est présente pour échanger autour des questions éducatives, partager des expériences, mettre en place des ateliers thématiques, des conférences/débats, des sorties, aider la population à trouver de la documentation, faire découvrir des expositions, récolter les idées des habitants. Elle peut également vous recevoir afin de répondre aux difficultés ou questionnements que chacun peut avoir. Elle est présente tous les jours. Vous pouvez la contacter au : 03 85 67 75 00.

Le centre social « Les Passerelles » est un lieu ouvert à tous, où le respect de l'autre est une priorité et où les initiatives populaires et les actions individuelles sont mises en avant.

Pour faire face aux fortes chaleurs et pour le bien-être des enfants, les salles d'activités et la salle de repos des Passerelles ont été dotées d'une climatisation durant l'été.
Coût des travaux : 11 748€.

Aide alimentaire : plus de 300 kg

Une collecte au profit des familles Sanvignardes en situation de précarité a permis la redistribution de 306 kg de nourriture.
Pendant trois jours, trois bénévoles : Annie, Florence et Martine ont récolté les produits à Maximarché. Merci à elles mais aussi à tous les donnateurs.

Une fois par mois, dans le local situé à l'école Jules Ferry, les agents du Centre Communal d'Action Sociale distribuent des colis aux familles dans le besoin (après enquête sociale).

Initiation aux premiers secours

Des ateliers d'initiation aux premiers secours de l'enfant et du nourrisson sont proposés par le Centre Communal d'Action Sociale et la Croix rouge.
Prochain atelier : **mardi 10 et jeudi 12 décembre de 18h à 20h aux Passerelles.**

Tarif de l'atelier : 2 € - Accessible aux Sanvignards uniquement à partir de 16 ans.

Inscriptions sur www.mairie-sanvigneslesmines.fr ou par téléphone au 03 85 67 95 58

Le médecin tant attendu est enfin arrivé !

Depuis mars 2018, la commune ne comptait plus qu'un médecin.
Devant l'urgence de la situation et devant le manque de candidat, le maire et son conseil municipal ont décidé de mettre un local à disposition du Département. Ce dernier est à l'origine de l'ouverture de maisons médicales et d'embauche de médecins salariés.
Ainsi, depuis le 17 septembre, le docteur Dominique BONTOUX consulte les mardis après-midi et les jeudis matin.
Les rendez-vous peuvent être pris sur le site du centre départemental de santé 71 : https://www.centredesante71.fr/ ou sur la plateforme au 03 85 34 71 00.

Dr Dominique Bontoux (2e en partant de la droite)

Un cabinet d'ostéopathie aux Sources

Léo Siho, diplômé en ostéopathie au CEESO de Lyon s'est installé dans un local au 8 rue Jean Moulin - Les Sources à Sanvignes-les-Mines. Il donne en même temps des cours au CEESO de Lyon et pendant son absence, sa collègue : Coline Scholaert, elle aussi diplômée assure son remplacement.
Le cabinet est ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h. Prise de rendez-vous au 06 25 06 43 90 ou sur https://www.doctolib.fr/

Commémoration de la libération du Bassin Minier

Après avoir reçu pendant le week-end de l'Ascension les amis allemands d'Eisenberg, 16 adhérents du Comité de jumelage se sont rendus à Baldock en Angleterre fin août.

Le Comité de jumelage a offert des livres aux écoles élémentaires.

La rue aux enfants

Repas partagé après l'atelier de jardinage

Sortie du groupe tricot

Les lauréats du prix Jean Lardy :
1er : Toann Paya, en cor
2e : Liana Paoletti, en flûte traversière
3e : Louise Vannier, en cor

Les enfants de l'**école municipale de musique** ont donné une représentation en juillet dernier devant parents et familles. Pour cette rentrée 2019, les effectifs sont stables avec 75 musiciens.

LA SEMAINE BLEUE

www.semaine-bleue.org

Du 07 au 11 octobre 2019

Semaine bleue

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Dessin de Philippe Geluck

Jeunes et vieux... Ensemble !

PROGRAMME

Lundi 07 octobre
10h - Crèche « La souris verte »
DESSINS & CHANSONS*
14h30 - Les Passerelles
JEUX DE SOCIÉTÉ
Avec les membres du club féminin

Mardi 08 octobre
14h30 - La Trèche
EXPO-VENTE
Travaux manuels
Création et tradition, Tricot plaisir, Amis du jeudi, Mosaïc'Art...

Mercredi 09 octobre
10h-Résidence Louis Veillaud
MARCHE EN FAMILLE
avec le Centre Social
15h - Résidence Louis Veillaud
CYBER-SALON DE THÉ
avec les jeunes du local
SORTIE INTERCOMMUNALE*
Au **musée du compagnonnage**
Romanèche-Thorins
Départ 13h de la Poste

Jeudi 10 octobre
15h - Résidence Louis Veillaud
VOYAGE EN IMAGES & POÉSIES
Présenté par D. Meunier
(Thème : Souvenir & territoire)

Vendredi 11 octobre
10h30 - Espace sportif
ATELIER GYM DOUCE* & RELAXINÉSIE
14h30 - La Trèche
THÉ-DANSANT
Animé par Edouard,
Réservation : 07 70 29 49 75.
EXPOSITION PHOTOS
Par San asa (rétrospective 2019)
POT DE CLÔTURE

Réalisation : service communication – mairie de Sanvignes

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale - mairie de Sanvignes

INSCRIPTIONS AUPRES DE MME MARECHAL : 07 70 29 49 75
- pour la sortie intercommunale : **avant le 1er octobre**
- pour les ateliers à places limitées : à partir du 25 septembre 2019
(* : places limitées)

OCTOBRE

7-11	Semaine bleue (voir programme)		
12	Repas dansant	La Trèche	CSS
13	Loto	La Trèche	SEP71
20	Coq au vin	La Trèche	Amicale Beauséjour
25	Bœuf musical	La Trèche	L'Abreuv'art des Galipotes
26	Théâtre « Baz'arts et cnie»	La Trèche	Comité des Fêtes de Sanvignes
27	Gratiferia	La Trèche	R'éveillons-nous
29	Contes givrés	La Trèche	Animation municipale

NOVEMBRE

02	Loto	La Trèche	Dancing girls
03	Bourse aux jouets	La Trèche	Comité des Fêtes de Sanvignes
09	Exposition vente	La Trèche	Amis du jeudi
09	Après-midi à thème	Centre d'accueil	Les 2 mondes
11	Loto	La Trèche	CSS
15	Récompenses des sports	Espace sportif	Animation municipale
16	Repas des anciens	La Trèche	Municipalité & Com.Fêtes Sanvignes
17	Thé dansant	La Trèche	Fnaca
22	Bœuf musical	La Trèche	L'abreuv'Art des Galipotes
23	Soirée années 80	La Trèche	Comité des Fêtes des Essarts
23	Exposition	Centre d'accueil	Création et tradition
30	Récré des p'tits Loups	La Trèche	Comité des Fêtes de Sanvignes

DÉCEMBRE

01	Concert	La Trèche, 15h	Harmonie
07-08	Marché de Noël		Comité des Fêtes de Sanvignes
13	Soirée histoire : Château-fort de Sanvignes		
		La Trèche, 19h30	Mémoires de Sanvignes
14	Après-midi à thème	Centre d'accueil	Les 2 mondes
14	Loto	La Trèche	Comité des Fêtes des Essarts
15	Banquet	La Trèche	Amicale Beauséjour
15	Après-midi à thème	Salle de réunion	Les 2 mondes
20	Bœuf musical	La Trèche	L'Abreuv'Art des Galipotes
21	Loto	La Trèche	CSS